

REUNION DU CONSEIL
(Article 48 de la loi du 5 Avril 1884)

=====
Le Conseil Municipal se réunira en Salle du Conseil
Séance du jeudi 23 avril 2026 à 19h

Affiché le 16/04/2026

Session Ordinaire
ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 avril 2026

Finances

- Règlement Budgétaire et Financier
- Compte Financier Unique 2025
- Affectation du résultat 2025
- Budget Primitif 2026
- Versements des subventions 2026
- Taux d'imposition pour 2026
- Renouvellement de la carte achat au sein des services municipaux
- Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Urbanisme et développement économique

- Autorisation accordée au groupe JB Holding / MIRA de déposer une demande d'autorisation de défrichement sur les parcelles CD100p, CD108p, CD109, CD164p, CD167p, CD169 et CN43
- Acquisition des parcelles CD54 et CD135 situées dans le secteur Houdins Est
- Acquisition et classement dans le domaine public communal de la parcelle BO218, située 5 rue des Plaines
- Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2025
- Cession d'un terrain communal, situé 62 rue des Poissonniers, cadastré BM357

Intercommunalité

- Convention Intercommunale d'Attribution de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud

Ressources Humaines

- Droit à la formation des élus
- Désignation de la déléguée élue au Comité National d'Action Sociale
- Ouverture de postes
- Fixation du nombre de représentants au Comité Social Territorial et détermination des modalités de son fonctionnement